
COMMUNE DE THURET

Arrondissement
de RIOM

tél : 04-73-97-91-58
mairiedethuret@wanadoo.fr

Canton
d'AIGUEPERSE

A Thuret, le 25 novembre 2025

Monsieur le Maire
de THURET

A

Parents d'élèves

Madame, Monsieur, Chers parents,

A l'appel de plusieurs organisations syndicales, une partie importante du personnel communal étant en grève MARDI 2 DECEMBRE, les services de l'Accueil de Loisirs périscolaire seront perturbés :

L'Accueil de Loisirs périscolaire du matin (de 7h30 à 8h20) et l'Accueil de Loisirs périscolaire du soir (de 16h30 à 18h30) **ne seront pas assurés.**

La pause méridienne (de 11h30 à 13h20) sera sans service de repas chaud. Les enfants pour qui aucune solution de garde n'aura été trouvée devront emmener un pique-nique et seront accueillis en cantine par le personnel non gréviste.

Comptant sur votre compréhension, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,
Pierre LYAN

N.B. : Je tiens à remercier les agents d'accepter de se déclarer gréviste par anticipation alors que la réglementation ne les y oblige pas.